



# Extractivisme fossile, verrou carbone et mobilisation sociale dans l'Est du Canada : un état des lieux

Par Darin Brooks, Angela Carter, Emily Eaton, Éric Pineault et Jean Philippe Sapinski

JUIN 2023



CCPA

CANADIAN CENTRE  
for POLICY ALTERNATIVES  
NOVA SCOTIA OFFICE

## Extractivisme fossile, verrou carbone et mobilisation sociale dans l'Est du Canada : un état des lieux

Par Darin Brooks, Angela Carter, Emily Eaton, Éric Pineault et Jean Philippe Sapinski

Traduction française par Nicolas Viens et Jean Philippe Sapinski

Juin 2023

Ce document est publié dans le cadre du *Corporate Mapping Project* (CMP), un partenariat de recherche à visée publique autour du thème de l'obstructionnisme climatique de la part de l'industrie des hydrocarbures. Le CMP est dirigé conjointement par l'Université de Victoria, le Centre canadien de politiques alternatives et le Parkland Institute. Ce projet est financé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH). Pour plus d'information, visitez [corporatemapping.ca](http://corporatemapping.ca).



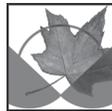
Mise en page : All Caps Design, Emily Davidson, conçu par  ED:CFU

Photo de couverture : Stop Alton Gas Camp à la rivière Shubenacadie, N.-É., 2016. Conseil des Canadiens / Flickr

ISBN 978-1-77125-641-4

Il est permis de télécharger, de distribuer, de photocopier et de citer ce document en totalité ou en partie à des fins non-commerciales seulement, à condition d'indiquer la citation complète.

Les opinions et recommandations contenues dans ce rapport, ainsi que toute erreur, sont attribuables aux autrices et auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue des organismes en assurant la publication ni celui des bailleurs de fonds.



### CCPA

CANADIAN CENTRE  
for POLICY ALTERNATIVES  
NOVA SCOTIA OFFICE

Casier postal 8355, Halifax, Nouvelle-Écosse, B3K 5M1

902.579.9555 | [ccpans@policyalternatives.ca](mailto:ccpans@policyalternatives.ca)

[policyalternatives.ca](http://policyalternatives.ca)

Nous reconnaissons que le CCPA-NS est situé à Kijipuktuk, en Mi'kma'ki, territoire ancestral non cédé du peuple Mi'kmaq. Nous reconnaissons que nous sommes tous et toutes lié-e-s par les traités qui régissent notre relation de nation à nation et reconnaissons les responsabilités les uns envers les autres et envers ce territoire qui en découlent. Nous reconnaissons également l'histoire des communautés d'ascendance africaine et les 50 communautés afro-néo-écossaises présentes dans la région aujourd'hui, qui remonte à plus de 400 ans. Nous nous engageons à travailler en vue des objectifs de vérité, de réconciliation, de justice et d'équité.

## À PROPOS DES AUTEURS ET AUTRICES

**Darin Brooks** est membre du corps enseignant à temps plein du programme d'études supérieures en systèmes d'information géographique (SIG) du College of the North Atlantic. Il est également candidat au doctorat en écosystèmes boréaux et sciences agricoles de l'Université Memorial (campus Grenfell), à Terre-Neuve-et-Labrador. Ses travaux de recherche portent sur la modélisation d'écosystèmes, la géovisualisation et l'application de la télédétection et des SIG aux sciences naturelles et sociales.

**Angela Carter** est professeure agrégée au département de sciences politiques et à la Balsillie School of International Affairs de l'université de Waterloo, et spécialiste des transitions énergétiques à l'Institut international du développement durable. Originnaire de Ktaqmkuk (île de Terre-Neuve) et de descendance européenne, elle se concentre sur les politiques environnementales en lien avec l'extractivisme fossile au Canada ainsi que sur les nouvelles approches en matière de politiques climatiques internationales visant l'élimination graduelle de l'extraction pétrolière.

**Emily Eaton** est professeure de géographie et d'études de l'environnement à l'université de Regina. De descendance européenne en territoire autochtone, Ses travaux de recherche, son enseignement et son implication communautaire se consacrent à la lutte contre la crise climatique et les inégalités sociales locales et nationales. Elle est également associée de recherche au CCPA-Saskatchewan.

**Éric Pineault** est professeur au département de sociologie et à l'Institut des sciences de l'environnement de l'Université du Québec à Montréal. Ses recherches portent sur le métabolisme social, l'économie extractiviste, la transition écologique et la décroissance, ainsi que sur les transformations macroéconomiques et sociales du capitalisme avancé.

**Jean Philippe Sapinski** est professeur adjoint d'études de l'environnement à l'Université de Moncton. Il vit et travaille à Mi'kma'ki, territoire non cédé du peuple Mi'kmaq, au Nouveau-Brunswick. Ses projets de recherche actuels portent sur l'obstructionnisme de l'industrie des hydrocarbures face à la crise climatique, la géoingénierie climatique et les mouvements territoriaux pour une transition écologique à l'échelle locale.

## REMERCIEMENTS

Merci à Alex Birrell, Louis Couillard, Karine Godin, Emily Lorentz, Cecilia Pérez Plancarte et Saikou Thiam, qui ont contribué à différentes étapes de ce projet en tant qu'assistant-e-s de recherche. Remerciements tout particuliers à Susan O'Donnell et Nicolas Viens pour leurs commentaires précieux, ainsi qu'à David Hughes et à un-e évaluateur-trice anonyme pour leur rétroaction suite à l'évaluation du manuscrit.

# Contenu

Résumé .....	5
Introduction .....	7
État des lieux .....	10
Infrastructures existantes .....	10
L'expansion de l'infrastructure fossile depuis 2010 .....	16
(Ré)émergence de la résistance à l'expansion des hydrocarbures.....	18
Des mouvements de transition provinciaux en plein essor.....	22
Déverrouiller le verrou carbone .....	26
Conclusion : nouveaux défis .....	29

## Figures and Tables

Figure 1 : La filière des hydrocarbures.....	11
Figure 2 : L'infrastructure du verrou carbone dans l'Est canadien.....	12
Figure 3 : Génératrices au diesel et turbine à gaz fossile, Labrador.....	13
Figure 4 : Les actionnaires de l'infrastructure fossile de l'Est canadien dans le monde....	15
Table 1: Proposed expansion of carbon lock-in infrastructure, 2010–2021 .....	17
Figure 5 : Résistance à l'expansion de l'industrie des hydrocarbures, 2010 à 2021 .....	19
Table 2: Résumé des objectifs provinciaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre .....	23
Annexe : Infrastructures du verrou carbone opérationnelles, projetées et inactives, 2010 à 2022.....	31

# Résumé

Ce rapport dresse un état des lieux quant à la situation de « verrouillage carbone » qui prévaut dans les provinces de l'Est canadien, une région souvent négligée dans les conversations sur l'énergie.

**QUAND ON DISCUTE** de la production pétrolière et gazière au Canada, on pense spontanément aux provinces de l'Ouest, en particulier à l'Alberta et à la Colombie-Britannique. Pourtant, c'est bien l'ensemble du pays qui souffre d'une dépendance profonde aux hydrocarbures. Ce rapport dresse un état des lieux quant à la situation de « verrouillage carbone » qui prévaut dans les provinces de l'Est canadien, une région souvent négligée dans les conversations sur l'énergie.

L'idée du verrou carbone<sup>1</sup> fait référence aux blocages technologiques et institutionnels à la transition énergétique qui découlent de décisions économiques et politiques passées. Malgré l'urgence de la transition, les provinces de l'Est - les quatre provinces atlantiques et le Québec - sont encore très dépendantes des hydrocarbures pour la production d'électricité, le chauffage, le transport et la production industrielle. L'emploi et les recettes publiques sont aussi fortement liées à l'extraction et au raffinage d'hydrocarbures à Terre-Neuve-et-Labrador et au Nouveau-Brunswick. Depuis 2010, 19 nouveaux projets d'extraction et de transport d'hydrocarbures ont été proposés dans la région, dont certains sont encore sur la table aujourd'hui. N'eut été d'une forte résistance de la part de communautés et gouvernements autochtones et de groupes de la société civile non-autochtone, ces projets auraient enfoncé bien davantage la région dans la dépendance aux hydrocarbures.

La situation de verrouillage carbone découle essentiellement d'une infrastructure matérielle, dont les composantes s'imbriquent en une chaîne de production qui va des sites d'extraction, au transport par pipeline, par rail ou par bateau, jusqu'aux sites de raffinage, pour finalement atteindre les points de consommation finaux où le pétrole et le gaz fossile sont brûlés pour libérer de l'énergie, en même temps que des gaz à effet de serre et d'autres polluants. À chacune de ces étapes, cette chaîne est contrôlée par des grandes entreprises, dont certaines sont parmi les plus rentables au Canada et au monde, et qui génèrent des profits acheminés à leurs actionnaires nationaux et transnationaux. Ce rapport dresse une cartographie de l'ensemble de cette « infrastructure fossile » dans l'Est canadien, afin de mettre en évidence les aspects matériels de la dépendance aux hydrocarbures ainsi que les luttes écocitoyennes pour s'en affranchir.

Face à la catastrophe climatique et à la destruction des environnements locaux, des communautés et gouvernements autochtones, des militant·e·s citoyen·ne·s et des organisations non gouvernementales environnementales (ONGE) se sont mobilisées dans tout l'Est canadien pour s'opposer au renforcement du verrou carbone. La plupart de ces luttes ont été couronnées de

---

1 Qui traduit l'expression anglaise *carbon lock-in*.

succès : bon nombre des projets d'extraction et de transport d'hydrocarbures ont été bloqués, et des moratoires sur l'exploration et l'exploitation gazière par fracturation hydraulique ont été mis en place dans chacune des provinces; l'Île-du-Prince-Édouard a par la suite intégré l'interdiction de la fracturation hydraulique dans sa Loi sur l'eau en 2017 et le Québec a mis fin légalement à toute extraction de pétrole et de gaz sur son territoire en 2022. Toutes les provinces ont également adopté des plans d'action climatique incluant des objectifs quantifiés de réduction des émissions de gaz à effet de serre mis à jour régulièrement. Les objectifs qui y sont énoncés sont toutefois pour la plupart conçus pour être faciles à atteindre ou ne sont tout simplement pas respectés. Ces plans permettent néanmoins aux militant·e·s dans chacune de ces provinces de faire pression sur les gouvernements pour qu'au minimum ils respectent leurs engagements. Au Québec, un mouvement fortement coordonné est né des luttes contre la fracturation hydraulique et contre l'oléoduc Énergie Est, qui a produit une feuille de route détaillée pour une transition juste fondée sur la justice sociale et qui milite actuellement pour libérer la province de la dépendance au gaz fossile.

Alors que de telles avancées ont lieu, ailleurs on observe un recul des acquis : le Nouveau-Brunswick a partiellement levé son moratoire sur la fracturation hydraulique en 2019 et traîne les pieds pour mettre en œuvre une quelconque transition ; Terre-Neuve-et-Labrador soutient fermement l'expansion de l'extraction pétrolière en haute-mer et, jusqu'à présent, a reçu le feu vert du gouvernement fédéral pour le faire. Plus généralement, si les *nouveaux* projets d'infrastructure ont été contestés avec succès depuis 2010, on aimerait voir davantage de campagnes dirigées contre les infrastructures fossiles *existantes*, qui doivent éventuellement être démantelées pour parvenir à la décarbonation de nos sociétés. Depuis les luttes contre la fracturation hydraulique, de nouveaux défis se posent aux mouvements écocitoyens, entre autres de coordonner les réponses aux nouvelles sources d'énergie dites « propres » ou « vertes », en particulier à l'hydrogène, vu comme une technologique émergente aux multiples applications mais dont l'impact sur l'environnement ne peut être négligé.

Ainsi donc, où en sommes-nous aujourd'hui en matière de luttes pour le démantèlement du verrou carbone et la mise en œuvre d'une transition juste ? Ce rapport présente un état de la question au début de l'année 2023 qui contribuera à la discussion sur la décarbonation et la transition juste dans l'Est du pays.

Où en sommes-nous aujourd'hui en matière de luttes pour le démantèlement du verrou carbone et la mise en œuvre d'une transition juste ?

# Introduction

Les communautés et gouvernements autochtones, ainsi que le mouvement étudiant ont été à l'avant-garde de nombreuses luttes pour empêcher le renforcement du verrou carbone à travers le Canada.

AU CANADA, les débats autour de la question des hydrocarbures portent principalement sur les provinces de l'Ouest. En effet, la plus grande concentration d'infrastructure extractiviste se trouve en Colombie-Britannique, en Alberta et en Saskatchewan, où se font sentir les impacts sociaux et environnementaux les plus importants. Cependant, la région de l'Est du Canada, c'est-à-dire le Québec et les quatre provinces de l'Atlantique, est elle aussi profondément ancrée dans le verrou carbone, de plusieurs façons. Terre-Neuve-et-Labrador est la troisième province productrice de pétrole au Canada<sup>2</sup>, le Nouveau-Brunswick abrite la plus grande raffinerie du pays et la production d'électricité en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick dépend largement du charbon, tandis que les transports et le secteur industriel sont fortement dépendants des énergies fossiles dans l'ensemble de ces cinq provinces. Au cours des quinze dernières années, une longue liste de projets a été proposée pour tirer davantage d'hydrocarbures du sol ou pour transporter le bitume et le gaz fossile de l'Ouest jusqu'à la côte Atlantique en vue de leur exportation vers les marchés étrangers. En revanche, certaines mesures favorisant une réduction progressive de l'industrie des combustibles fossiles et d'une transition énergétique juste ont aussi été mises en place, notamment grâce à la forte mobilisation des mouvements écocitoyens qui se sont à l'extraction et au transport d'hydrocarbures. Les progrès les plus importants ont eu lieu à l'Île-du-Prince-Édouard, où la fracturation hydraulique est désormais interdite par la loi, et au Québec, qui a complètement proscrit l'extraction d'hydrocarbures de son territoire. Néanmoins, la hausse récente des prix du pétrole laisse présager un nouveau boom extractiviste, et la fracturation hydraulique et les exportations de gaz fossile sont de nouveau à l'agenda politique dans la région. Ce rapport présente les premiers résultats d'une enquête sur les luttes écocitoyennes en lien avec la filière des hydrocarbures et la transition juste dans l'Est du Canada depuis 2010.

L'expression « verrou carbone » est utilisée pour parler des blocages technologiques et institutionnels à l'action climatique qui peuvent être attribués à des choix économiques et politiques passés. En d'autres mots, la crise climatique actuelle est le produit historique d'investissements dans le développement de l'infrastructure fossile construite au cours des deux derniers siècles environ. Les installations physiques de la chaîne de production des hydrocarbures telles que les mines, les pipelines, les raffineries et les centrales thermiques contraignent les sociétés à utiliser ces technologies pendant plusieurs décennies. Ces infrastructures incarnent également un objectif institutionnel spécifique, soit de générer des profits pour les entreprises qui les

---

2 « Production de pétrole et de gaz naturel au Canada », Économie, Association canadienne des producteurs pétroliers (ACPP), consulté le 2 mars 2023, <https://www.capp.ca/fr/economie/production-de-petrole-et-de-gaz-naturel-au-canada/>.

construisent, les exploitent et assurent leur fonctionnement, ainsi que pour les actionnaires de celles-ci. En prenant le verrou carbone comme point de départ, ce rapport met l'accent sur ces infrastructures matérielles qui limitent nos choix énergétiques tout en ne bénéficiant qu'à une petite partie de la société. Au cours des dernières décennies, l'action écocitoyenne a pris certaines de ces infrastructures pour cible, faisant ainsi émerger plusieurs points de contestation à travers les territoires, d'où une contestation plus générale de l'hégémonie du capital fossile a pu prendre forme.

Depuis une dizaine d'années, l'opposition à l'expansion de l'industrie fossile n'a jamais été aussi forte. Les communautés et gouvernements autochtones, ainsi que le mouvement étudiant ont été à l'avant-garde de nombreuses luttes à travers le Canada pour empêcher le renforcement du verrou carbone. Nombre de ces luttes ont atteint leurs objectifs et ont ainsi entraîné l'abandon de la majorité des nouveaux projets d'extraction et de transport d'hydrocarbures. Certains des groupes qui ont mené ces luttes ont également élaboré des projets de transformation sociale en vue d'une sortie du verrou carbone par l'adoption de politiques de transition juste qui réduiraient progressivement la taille de l'industrie fossile d'une manière qui soit équitable pour les travailleurs et travailleuses de l'industrie, les citoyen·ne·s et les communautés et gouvernements autochtones.

Cependant, bien qu'ils appellent tous à mettre un terme à l'ère des combustibles fossiles, les projets de transition varient quant aux politiques concrètes jugées nécessaires pour mettre en œuvre les changements socio-économiques requis. Le sociologue René Audet regroupe ces propositions en deux grandes catégories<sup>3</sup>. D'une part, les propositions qui cherchent à transformer le système énergétique en éliminant les hydrocarbures au profit de sources d'énergie renouvelable peuvent être rattachées à un projet large de transition dit *technocentrique*. Cette approche de la transition se concentre sur les technologies qui augmentent l'efficacité énergétique dans les bâtiments, la production industrielle et les transports, et qui peuvent remplacer les moteurs et les activités industrielles alimentées aux énergies fossiles par de l'électricité produite à partir de sources renouvelables. On parle dans ce cas de matériaux et de systèmes de construction améliorés, de véhicules électriques, de panneaux solaires et d'éoliennes, ainsi que d'hydrogène « vert » produit à partir d'énergies renouvelables pour décarboner les processus industriels et les modes de transport qui ne peuvent pas être électrifiés, telles que le transport aérien ou la production d'acier. Un tel projet de transition technocentrique obtient l'aval des gouvernements libéraux tels que le gouvernement Trudeau au Canada et le gouvernement de la Coalition Avenir Québec au Québec. Ces derniers obtiennent l'appui d'une grande partie du secteur privé et de nombreux syndicats, d'un grand nombre d'ONGE, ainsi que d'une proportion grandissante du public. D'autre part, Audet identifie un ensemble de propositions de transition qu'il qualifie d'*écocentriques*. Tout en reconnaissant l'importance de la production d'électricité renouvelable, les partisan·e·s de cette approche considèrent que l'action à l'échelle locale et régionale est primordiale. Ce projet affirme le recentrage des économies sur les besoins des communautés pour soutenir la production locale et à plus petite échelle, ce qui accroîtrait le contrôle populaire et réduirait la dépendance à l'égard des importations de produits de base génératrice d'émissions.

Aux approches technocentrique et écocentrique de la transition s'ajoutent des propositions de transition sous gouverne de l'État basée sur la mise en place d'infrastructures et de services publics. Les mouvements à l'origine de ces approches ont souvent utilisé le langage du « New Deal vert » pour faire part de leur soutien à un investissement étatique massif dans des programmes

Investir dans des transports publics accessibles et de qualité, plutôt que de simplement remplacer les véhicules individuels à essence par des véhicules électriques, permettrait de réduire la quantité de matériaux et d'énergie nécessaires au transport tout en s'attaquant à un facteur clé de l'inégalité sociale.

3 Audet, René. « Discours autour de la transition écologique ». Dans *La transition énergétique en chantier. Les configurations institutionnelles et territoriales de l'énergie*, sous la direction de Marie-José Fortin, Yann Fournis, et François L'Italien, 11-30. Québec: Les presses de l'Université Laval, 2016.

sociaux universels qui amélioreraient les conditions de vie de tous et toutes, tout en décarbonant l'économie<sup>4</sup>. Par exemple, investir dans des transports publics accessibles et de qualité, plutôt que de simplement remplacer les véhicules individuels à essence par des véhicules électriques, permettrait de réduire la quantité de matériaux et d'énergie nécessaires au transport tout en s'attaquant à un facteur clé de l'inégalité sociale, soit l'accessibilité au transport. Au-delà des transports publics, les mouvements de type New Deal vert réclament entre autres des logements publics éco-efficaces, l'emploi garanti ainsi que des investissements dans « l'économie solidaire », le tout afin de bâtir une société libérée du verrou carbone. Dans l'ensemble, ces derniers projets de transition, qu'ils soient locaux ou étatiques, visent à aller plus loin que les approches misant uniquement sur les nouvelles technologies, en mettant en œuvre une transformation socio-économique profonde qui mettrait fin au besoin de croissance infinie du capitalisme et à sa dépendance à l'égard des hydrocarbures.

Ce rapport utilise une diversité de sources de données afin de présenter un portrait précis de l'état du verrou carbone et des possibilités d'une transition juste dans l'Est canadien. Nous avons d'abord répertorié toutes les infrastructures fossiles existantes dans la région ainsi que les nouveaux projets qui y ont été proposés depuis 2010. Nous avons ensuite établi la liste des entreprises exploitantes de chaque infrastructure ou projet ainsi que de leurs actionnaires. Sur la base de recherches sur internet et de communications directes avec des groupes clé, nous avons également dressé une liste de tous les groupes écocitoyens et environnementaux qui ont exprimé publiquement leur opposition à une infrastructure existante ou à un nouveau projet. Nous avons géocodé l'emplacement de chacun des projets, ainsi que le siège social de chaque entreprise et de chaque groupe écocitoyen ou environnemental. Cette démarche cartographique permet de mettre en relation les aspects physique, économique et territorial des luttes face au verrou carbone. Finalement, nous avons mené des entretiens ciblés avec des personnes directement impliquées dans les mouvements de résistance à l'expansion de l'industrie des hydrocarbures et en soutien à une transition juste. Les intervenant·e·s clé ont été identifié·e·s à l'aide d'une revue de presse des nouveaux projets d'infrastructures depuis 2010. Ces personnes ont pu nous indiquer d'autres intervenant·e·s à contacter pour inclure toutes les parties prenantes impliquées.

Nous présentons dans la prochaine section l'état du verrou carbone dans l'Est du Canada, y compris les infrastructures existantes et les projets d'expansion actifs et bloqués. Nous discutons ensuite des points de conflit qui perdurent ou qui pourraient émerger, puis nous développons une analyse critique des approches à la transition et des plans d'action climatique des gouvernements provinciaux, et finalement envisageons quelques moyens de dépasser le verrou carbone pour mettre en œuvre une transition juste dans la région. Nous concluons par une réflexion sur les nouveaux défis qui commencent à poindre pour les mouvements écocitoyens et environnementaux.

---

4 Emily Eaton, « Approaches to Energy Transitions: Carbon Pricing, Managed Decline, and/or Green New Deal? » *Geography Compass* 15, no. 2 (2021): e12554, <https://doi.org/10.1111/gec3.12554>.

# État des lieux

## Infrastructures existantes

DE LEUR EXTRACTION du sous-sol à leur raffinage en produits de consommation, les hydrocarbures passent par une série d'étapes successives qui, ensemble, forment la chaîne de production, ou la filière, des hydrocarbures. Cette chaîne comprend six étapes principales : l'exploration, l'extraction, le transport, le raffinage, la distribution et la consommation finale (Figure 1)<sup>5</sup>. Considérer la filière dans son entièreté met en lumière les intérêts des différentes entreprises impliquées à chaque maillon de la chaîne, ainsi que les interventions militantes qui peuvent y prendre place<sup>6</sup>. Une telle approche offre également un aperçu global du verrou carbone en mettant en évidence l'infrastructure matérielle en cause à chacune des étapes. En effet, chaque point nécessite un capital fixe dont les propriétaires et leurs actionnaires s'attendent à ce qu'il génère des bénéfices au cours de sa durée de vie prévue<sup>7</sup>. L'analyse de la filière complète révèle donc l'ancrage territorial des principaux sites de résistance, ainsi que les actifs qui risquent d'être bloqués à mesure que les systèmes énergétiques se décarbonent et que la demande pour les hydrocarbures diminue.

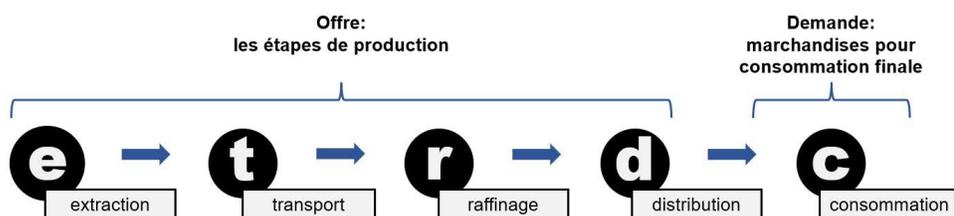
L'analyse de la filière complète révèle l'ancrage territorial des principaux sites de résistance, ainsi que les actifs qui risquent d'être bloqués à mesure que les systèmes énergétiques se décarbonent et que la demande pour les hydrocarbures diminue.

5 Gavin Bridge, « Global Production Networks and the Extractive Sector : Governing Resource-Based Development », *Journal of Economic Geography* 8, no. 3 (2008) : 389-419, <https://doi.org/10.1093/jeg/lbn009>.

6 James Lawson, « Power, Political Economy and Environmental Governance : Staple Chains as Media of Power », *International Journal of Green Economics* 3, no. 1 (2009) : 28-47 ; et James Lawson, « "Everywhere in Chains" : Work, Commodity Chain Analysis, and the Subversion of Accountability », *Work Organisation, Labour and Globalisation* 5, no. 1 (2011) : 40-57.

7 Andreas Malm, *Corona, Climate, Chronic Emergency : War Communism in the Twenty-First Century* (Londres : Verso, 2020).

Figure 1 : La filière des hydrocarbures



Sources : Gavin Bridge, « Global Production Networks and the Extractive Sector : Governing Resource-Based Development », *Journal of Economic Geography* 8, no. 3 (2008) : 389-419, <https://doi.org/10.1093/jeg/lbn009> ; et Noel Healy, Jennie C. Stephens et Stephanie A. Malin, « Embodied Energy Injustices : Unveiling and Politicizing the Transboundary Harms of Fossil Fuel Extractivism and Fossil Fuel Supply Chains », *Energy Research & Social Science* 48 (2019) : 219-34, <https://doi.org/10.1016/j.erss.2018.09.016>.

Les gouvernements et les entreprises doivent « déclasser prématurément » une partie de l'infrastructure de production pour laisser sous terre près de 40 % des réserves récupérables des sites d'extraction existants afin d'atteindre les objectifs actuels de décarbonation.

Afin de limiter l'augmentation de la température planétaire à 1,5 °C, 90 % des réserves actuelles d'hydrocarbures doivent demeurer dans le sol<sup>8</sup>. Jusqu'à maintenant, les actions et politiques climatiques visent généralement à réduire la consommation d'hydrocarbures. Les gouvernements et les groupes environnementaux encouragent les personnes et les institutions à calculer leur empreinte carbone et à prendre des mesures pour la réduire, parfois en offrant des incitatifs financiers. Il s'agit d'une approche axée sur la demande et sur l'utilisation finale des hydrocarbures. En revanche, une approche fondée sur la filière entière met l'accent sur l'approvisionnement en hydrocarbures, tout en fournissant une meilleure compréhension de leurs impacts sur le climat. Dans cette optique, les producteurs d'hydrocarbures sont mis à l'avant-plan (Figure 1). Une telle approche est essentielle, puisque les gouvernements et les entreprises doivent « déclasser prématurément » une partie de l'infrastructure de production pour laisser sous terre près de 40 % des réserves récupérables des sites d'extraction existants afin d'atteindre les objectifs actuels de décarbonation<sup>9</sup>.

Les Figures 2 et 3 présentent l'infrastructure de la filière des hydrocarbures qui existe présentement dans les provinces de l'est, ainsi que l'infrastructure qui a été mise hors service et les nouveaux projets qui ont été annulés entre 2010 et 2022. Il s'agit de l'infrastructure matérielle de la filière des hydrocarbures, des sites d'investissements massifs de capitaux et, par conséquent, des principaux lieux du verrou carbone dans la région.

L'infrastructure existante comprend les éléments suivants :

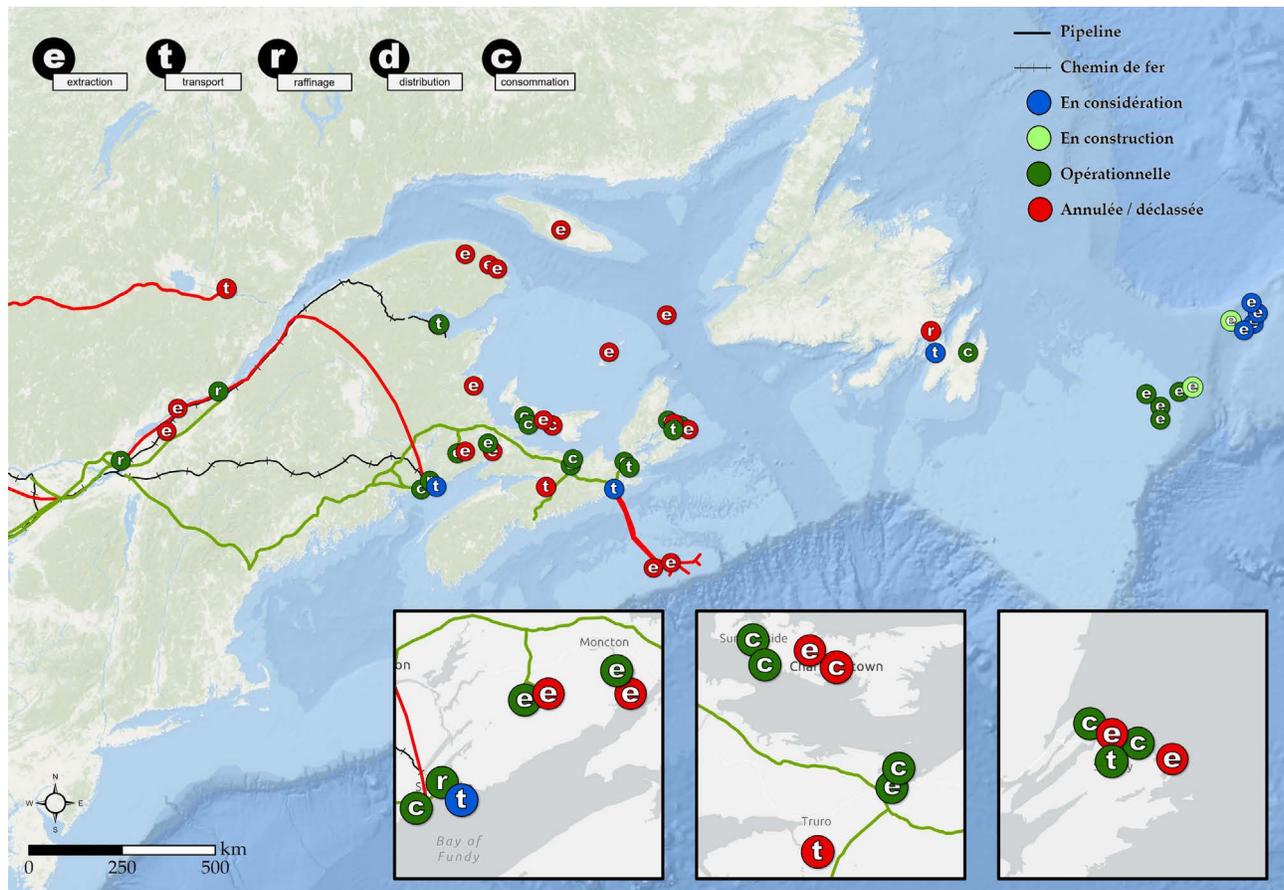
- **EXTRACTION** : La zone d'extraction la plus importante est située au large de l'île de Terre-Neuve, où quatre plateformes ont produit 95 millions de barils de pétrole en 2019, ce qui représente environ un quart de la production de pétrole conventionnel au Canada. Dans une moindre mesure, le Nouveau-Brunswick compte 32 puits de fracturation hydraulique à Penobsquis, tandis qu'une petite quantité de gaz est également extraite d'anciens puits de pétrole du champ de Stoney Creek, dans le sud de la province. En Nouvelle-Écosse, après avoir cessé ses activités en mars 2020, la mine de charbon de Donkin a redémarré sa production en 2022.

8 Pour 66 % de chances de rester sous la barre des 1,5°C. Thom Allen et Mike Coffin, *Unburnable Carbon : Ten Years On ; The Financial Markets Are Still Enabling a Carbon Bubble* (Londres : Carbon Tracker Initiative, 2022), 50.

9 Pour une chance sur deux de rester en dessous de 1,5 °C. Kelly Trout et al, « Existing Fossil Fuel Extraction Would Warm the World beyond 1.5 °C », *Environmental Research Letters* 17, no. 6 (2022) : 064010, <https://doi.org/10.1088/1748-9326/ac6228>.

- **RAFFINAGE** : L'Est du Canada abrite trois des quatre plus grandes raffineries du pays, situées à Montréal, Québec et Saint-Jean (N.-B.). Ces raffineries constituent d'importants centres où le pétrole brut provenant de différentes régions du monde est acheminé, traité puis distribué pour consommation nationale ou exporté vers les marchés étrangers. Ensemble, ces trois raffineries représentent 37 % de la capacité de raffinage du Canada, qui s'élève à 672 000 barils par jour. La raffinerie de Come By Chance à Terre-Neuve, qui était autrefois la cinquième plus grande du Canada, a cessé de traiter du pétrole en 2020.<sup>10</sup>

Figure 2 : L'infrastructure du verrou carbone dans l'Est canadien



Remarque : Pour des raisons pratiques, cette carte exclut les lieux de consommation finale, dont tous les points de vente et tous les points de consommation industrielle finale, à l'exception des centrales thermiques. Ces sites doivent néanmoins être considérés comme faisant également partie de l'infrastructure du verrou carbone.

Source : données des auteurs, à jour en 2022.

- **TRANSPORT ET DISTRIBUTION** : Le pétrole et le gaz fossile sont transportés par pipeline, par train et par bateau. Le fleuve Saint-Laurent est un important couloir de transport d'hydrocarbures. Depuis l'inversion en 2015 de la canalisation 9 d'Enbridge, une partie de la production de l'Ouest canadien est traitée à la raffinerie Suncor de Montréal, qui

<sup>10</sup> "Canadian Refineries," *Oil Sands Magazine*, dernière modification le 9 mars 2023, <https://www.oilsandsmagazine.com/projects/canadian-refineries>.

traite aussi des importations de brut en provenance des États-Unis et d'outre-mer. Les produits pétroliers transformés provenant de cette raffinerie, notamment l'essence, le diesel, le mazout de chauffage et le kérosène, sont ensuite distribués pour la consommation domestique et exportés par bateau via l'Atlantique. La production de l'Ouest transite également par la canalisation 9, puis par bateau depuis Montréal jusqu'à la raffinerie Valero de Lévis, qui produit également pour les marchés nationaux et internationaux. Enfin, le pétrole brut conventionnel de l'Ouest est également transporté par rail jusqu'à la raffinerie Irving de Saint-Jean, dans le Sud-ouest du Nouveau-Brunswick, où il est traité avec des cargaisons de brut étranger arrivant au port en eaux profondes Canaport situé à proximité.

**Figure 3 : Génératrices au diesel et turbine à gaz fossile, Labrador**



Source: Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, en date de 2021.

- **CONSOMMATION** : La majorité de l'électricité de la Nouvelle-Écosse est produite à partir de charbon dans quatre centrales, dont trois sont situées sur l'île du Cap-Breton et utilisent du charbon importé. Le Nouveau-Brunswick dépend également des combustibles fossiles pour plus de 24 % de sa consommation annuelle d'électricité. La majeure partie de cette électricité provient des centrales de Coleson Cove et de Mills Bank, qui fonctionnent au pétrole, de la centrale de Belledune, qui brûle du charbon et du coke de pétrole, ainsi que de la centrale au gaz de Bayside. À Terre-Neuve-et-Labrador, la centrale de Holyrood utilise du pétrole lourd et du diesel pour produire entre 15 et 30 % de l'électricité utilisée sur l'île de Terre-Neuve, tandis que de petites turbines à gaz fonctionnent également sur l'île. Les communautés rurales isolées du Labrador dépendent du diesel et d'une turbine à gaz pour le chauffage et l'électricité (Figure 3). L'Île-du-Prince-Édouard importe la majorité de son électricité du Nouveau-Brunswick, mais compte également sur deux centrales au mazout qui fournissent moins de 1 % de son électricité<sup>11</sup>. Pour sa part, le Québec produit 98 % de son électricité à partir de barrages hydroélectriques. Cependant, au Québec comme dans toutes les autres provinces, une grande partie de la consommation d'hydrocarbures est due aux moteurs à combustion interne équipant les véhicules et la machinerie industrielle, aux systèmes de chauffage au gaz fossile et au mazout, ainsi qu'aux procédés industriels dépendant du charbon, du gaz et du pétrole comme les cimenteries, les fonderies et les usines d'engrais<sup>12</sup>.

La majorité de l'électricité de la Nouvelle-Écosse est produite à partir de charbon dans quatre centrales, dont trois sont situées sur l'île du Cap-Breton et utilisent du charbon importé.

La figure 2 cartographie ces infrastructures en fonction de la position de chacune dans la filière, pour ainsi donner un aperçu de l'étendue territoriale du verrou carbone dans la région. La figure 3 montre l'emplacement des génératrices diesel et de la turbine à gaz qui alimentent les communautés isolées du Labrador. Toutes les étapes de la filière sont représentées dans la région, mais ne sont toutefois pas intégrées en un système d'énergie fossile cohérent à l'échelle régionale. Par exemple, la raffinerie Irving de Saint-Jean traite du pétrole provenant d'Arabie Saoudite, des États-Unis et de l'Ouest canadien (environ un tiers pour chacune de ces régions en 2016)<sup>13</sup>, alors que plus de 90 % du pétrole brut extrait au large des côtes de Terre-Neuve est directement exporté, principalement vers les États-Unis<sup>14</sup>. Parallèlement, les différentes centrales électriques de la région brûlent des produits pétroliers, du gaz fossile et du charbon importés et d'origine nationale.

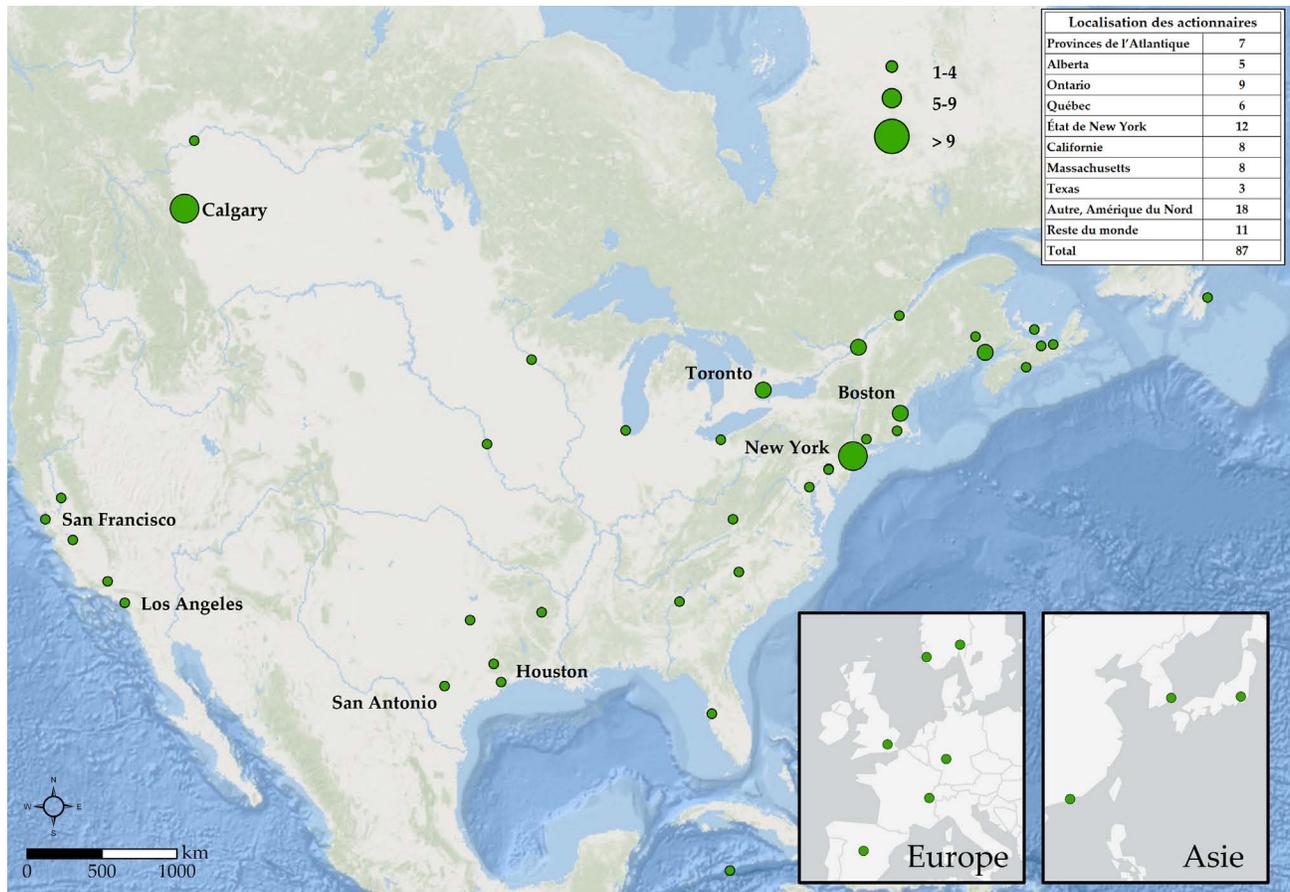
11 « Profils énergétiques provinciaux et territoriaux - Île-du-Prince-Édouard », Régie de l'énergie du Canada, Calgary, dernière modification le 3 mars 2023, <https://www.cer-rec.gc.ca/en/data-analysis/energy-markets/provincial-territorial-energy-profiles/provincial-territorial-energy-profiles-prince-edward-island.html>.

12 Le Québec est le plus grand marché de l'essence au Canada, avec 21 % de la consommation nationale en 2018. « Aperçu du marché : Le marché de l'essence au Québec est l'un des plus importants au Canada », Régie de l'énergie du Canada, Calgary, dernière modification le 30 juin 2022, <https://www.cer-rec.gc.ca/en/data-analysis/energy-markets/market-snapshots/2019/market-snapshot-quebecs-gasoline-market-is-one-largest-in-canada.html>.

13 Claudia Cattaneo, « Irving Oil's President Says It Would Keep Saudi Imports Even If Energy East Goes Ahead, » *Financial Post*, 12 avril 2016, <https://financialpost.com/commodities/energy/irving-oils-president-says-it-would-keep-saudi-imports-even-if-energy-east-goes-ahead>.

14 « Aperçu du marché : Zone extracôtière de Terre-Neuve-et-Labrador – principale source des exportations canadiennes de pétrole brut ailleurs qu'aux États-Unis, » Régie de l'énergie du Canada, Calgary, dernière modification le 26 février 2021, <https://www.cer-rec.gc.ca/en/data-analysis/energy-markets/market-snapshots/2020/market-snapshot-canadian-exports-crude-oil-destinations-other-than-united-states-are-mainly-from-newfoundland-labradors-offshore.html>.

Figure 4 : Les actionnaires de l'infrastructure fossile de l'Est canadien dans le monde



Source: base de données Orbis, à jour en 2021.

La plupart des profits générés par cette industrie sont acheminés à l'extérieur de la région, chez les entreprises albertaines et étrangères qui exploitent les infrastructures, ainsi que vers les actionnaires nationaux et transnationaux de ces dernières.

L'importance économique du secteur des hydrocarbures varie considérablement d'une province à l'autre. En 2008, cette industrie représentait plus de 6 000 emplois et 40 % du PIB à Terre-Neuve-et-Labrador<sup>15</sup>. En revanche, elle représente une perte économique nette au Québec, qui dépend presque entièrement des importations d'hydrocarbures. Dans l'ensemble, la plupart des profits générés par cette industrie sont acheminés à l'extérieur de la région, chez les entreprises albertaines et étrangères qui exploitent les infrastructures, ainsi que vers les actionnaires nationaux et transnationaux de ces dernières. La figure 4 montre la dispersion géographique des actionnaires ultimes des projets cartographiés dans la figure 2. Ces actionnaires sont les entreprises ou les individus qui bénéficient principalement de l'extractivisme fossile dans l'Est du Canada.

La grande majorité des actionnaires de l'infrastructure fossile de l'Est canadien est basée en dehors de la région. La plupart se retrouvent dans des centres financiers de l'industrie des hydrocarbures comme à Calgary et au Texas et dans des centres financiers mondiaux comme Boston, New York et Toronto. Certains actionnaires sont situés aussi loin qu'en Europe, à Hong Kong et à Tokyo<sup>16</sup>.

15 Selon les données de David Hughes utilisant le tableau 14-10-0202-01 de Statistique Canada (« Emploi par industrie, annuel ») et PetroLMI (Petroleum Labour Market Information).

16 Voir également Gordon Laxer, *Posing as Canadian : How Big Foreign Oil Captures Canadian Energy and Climate Policy* (Ottawa : Conseil des Canadiens, CCPA BC Office et CCPA Saskatchewan Office, 2021), <https://canadians.org/BigForeignOil>.

## L'expansion de l'infrastructure fossile depuis 2010

APRÈS 2010, on a vu apparaître un grand nombre de nouvelles propositions d'expansion de l'infrastructure fossile dans toute l'Amérique du Nord, largement motivée par les prix élevés du pétrole et du gaz. La situation était semblable dans l'Est du Canada, où 19 projets d'infrastructure ont été proposés afin d'ouvrir de nouveaux sites d'extraction ou couloirs de transport (tableau 1; indiqués en rouge, bleu et vert clair sur la figure 2). Après un ralentissement, l'augmentation spectaculaire des prix du pétrole et du gaz en 2022 suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie a stimulé de nouveaux projets d'expansion. En particulier, le projet de plateforme Bay du Nord, situé à environ 500 kilomètres de la côte de Terre-Neuve et nécessitant un forage ultra-profond de 1,2 kilomètre, a reçu l'approbation environnementale du gouvernement fédéral en avril 2022. Les promoteurs du projet prévoient que la production commencera en 2028 et se poursuivra jusqu'en 2058. De plus, plusieurs autres projets dans la même zone pourraient être développés ultérieurement (voir figure 2). Par ailleurs, alors que l'Allemagne et d'autres pays européens recherchent des sources de gaz non russes, des projets de terminaux d'exportation de gaz naturel liquéfié (GNL) dans les provinces de l'Est ont refait surface dans les médias. Ces derniers incluent des usines de liquéfaction et des terminaux d'exportation à Goldboro (Nouvelle-Écosse), Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), Placentia Bay (Terre-Neuve-et-Labrador) et au Saguenay (Québec). Toutefois, le gouvernement fédéral a montré une certaine indifférence après une visite du chancelier allemand Olaf Scholz à l'été 2022, puisqu'aucun de ces projets ne serait mis en service à temps pour remplacer l'approvisionnement en gaz de l'Allemagne et risquerait donc de devenir un actif immobilisé<sup>17</sup>. Ainsi, après avoir été considéré pendant quelques mois par le gouvernement du Nouveau-Brunswick, le projet de Saint-Jean a été abandonné en mars 2023 par le propriétaire de l'installation, Repsol, invoquant des coûts trop élevés<sup>18</sup>.

En somme, après une brève accalmie dans le développement des énergies fossiles dans l'Est du Canada suite à la chute du prix du pétrole après 2014, une nouvelle hausse des prix augmente la pression dans toute la région pour développer les activités liées aux énergies fossiles. Notamment, ce dernier boom pétrolier a suscité de nouveaux projets pétroliers à Terre-Neuve-et-Labrador, et toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, ont envisagé de construire de nouveaux terminaux d'exportation de gaz, même si, en fin de compte, le gouvernement fédéral n'a pas penché dans cette direction. Cependant, même sans l'ajout de nouveaux projets pétroliers, l'infrastructure existante maintient solidement le verrou carbone qui pèse sur l'Est du Canada.

17 Nia Williams et Steve Scherer, « Winter Is Coming but Germany's Scholz Leaves Canada with No Promises for LNG, » *Reuters*, 25 août 2022, <https://www.reuters.com/business/energy/winter-is-coming-germanys-scholz-leaves-canada-with-no-promises-lng-2022-08-25/>.

18 Brian Platt, « Repsol Scraps Bid to Ship Canadian Gas to Europe, Citing Costs, » *Bloomberg News*, 16 mars 2023, <https://www.bnnbloomberg.ca/repsol-scraps-bid-to-ship-canadian-gas-to-europe-citing-costs-1.1896646>.

**Tableau 1 : Infrastructures fossiles proposées et état d'avancement, 2010 à 2021**

Projet	Emplacement	Type d'infrastructure	Promoteur principal	Statut <sup>a</sup>
<b>Extraction</b>				
Plateforme Bay du Nord	Au large de Terre-Neuve	Plateforme en haute-mer	Equinor	En cours de développement
Plateforme West White Rose	Au large de Terre-Neuve	Plateforme en haute-mer	Cenovus Energy	En cours de développement
Schistes de Frederick Brook	Elgin, N.-B.	30 puits de gaz par fracturation hydraulique	Headwater Exploration <sup>b</sup>	En suspens
Exploration, gaz de schiste	Comté de Kent, N.-B.	Puits de gaz par fracturation hydraulique	SWN Resources Canada	Annulé en 2014
Plateforme Old Harry	Golfe du Saint-Laurent	Plateforme en mer	Headwater Exploration <sup>b</sup>	Annulé en 2021
Initiative québécoise pour le gaz propre	Bécancour et Lotbinière, Qué.	Puits de gaz	Questaire Energy	Interdiction légiférée
Fracturation hydraulique dans la vallée du Saint-Laurent	Joly, Saint-Flavien, Val-Alain, Dosquet, Lyster et Notre-Dame-de-Lourdes, Qué.	Puits de gaz par fracturation hydraulique	Ressources Utica <sup>c</sup>	Interdiction légiférée
Projet pétrolier Galt Wells	Gaspé, Qué.	Puits de pétrole conventionnels	Ressources Utica <sup>c</sup>	Interdiction légiférée
Projet Haldimand	Gaspé, Qué.	Puits de pétrole de schiste	Pieridae Energy <sup>d</sup>	Interdiction légiférée
Projet Bourque	Bourque, Qué.	Puits de pétrole	Pieridae Energy <sup>d</sup>	Interdiction légiférée
Extraction de pétrole et de gaz sur l'île d'Anticosti	Île d'Anticosti, Qué.	Puits de pétrole et de gaz par fracturation hydraulique	Hydrocarbures Anticosti <sup>e</sup>	Interdiction légiférée
Exploration, gaz de schiste	I.-P.-É.	Puits de gaz par fracturation hydraulique	Plusieurs entreprises	Interdiction légiférée
<b>Transport/distribution</b>				
Terminal d'exportation de GNL Canaport	Saint-Jean, N.-B.	Usine de liquéfaction et terminal d'exportation	Repsol	Annulé en 2023
Terminal d'exportation de GNL Goldboro	Goldboro, N.-S.	Usine flottante de liquéfaction et terminal d'exportation	Pieridae Energy	Proposition
GNL Terre-Neuve-et-Labrador	Placencia Bay, T. -N.-L.	Usine flottante de liquéfaction et terminal d'exportation	GNL Terre-Neuve-et-Labrador	Proposition
Énergie Est	Québec et Nouveau-Brunswick	Pipeline entre Hardisty, Alberta, et Saint-Jean, N.-B.	TransCanada Corporation <sup>f</sup>	Annulé en 2017
Gazoduq	Abitibi, Haute-Mauricie et Saguenay-Lac-Saint-Jean, Qué.	Gazoduq entre les schistes de Montney, en Alberta, et le Saguenay, au Québec	Gazoduq	Annulé en 2021
Énergie Saguenay	Saguenay, Qué.	Usine de liquéfaction de gaz et terminal d'exportation	GNL Québec	Annulé en 2021, le lobbying reprend en 2022
Alton Gas	Alton, N.-S.	Cavernes de stockage de gaz	AltaGas	Annulé en 2022

a État d'avancement des projets en date d'août 2022.

b Corridor Resources était la première société impliquée, rachetée par Headwater Exploration en 2020.

c Junex a mené l'exploration initiale, avant d'être rachetée par Cuda Oil and Gas en 2018, elle-même rachetée par Ressources Utica en 2019.

d Pieridae Energy a acquis l'initiateur du projet, Pétrolia, en 2017.

e Hydrocarbures Anticosti S.E.C. était une entreprise commune entre Investissement Québec, Corridor Resources, Saint-Aubin E&P et Pétrolia.

f TransCanada s'est rebaptisée TC Energy en 2017.

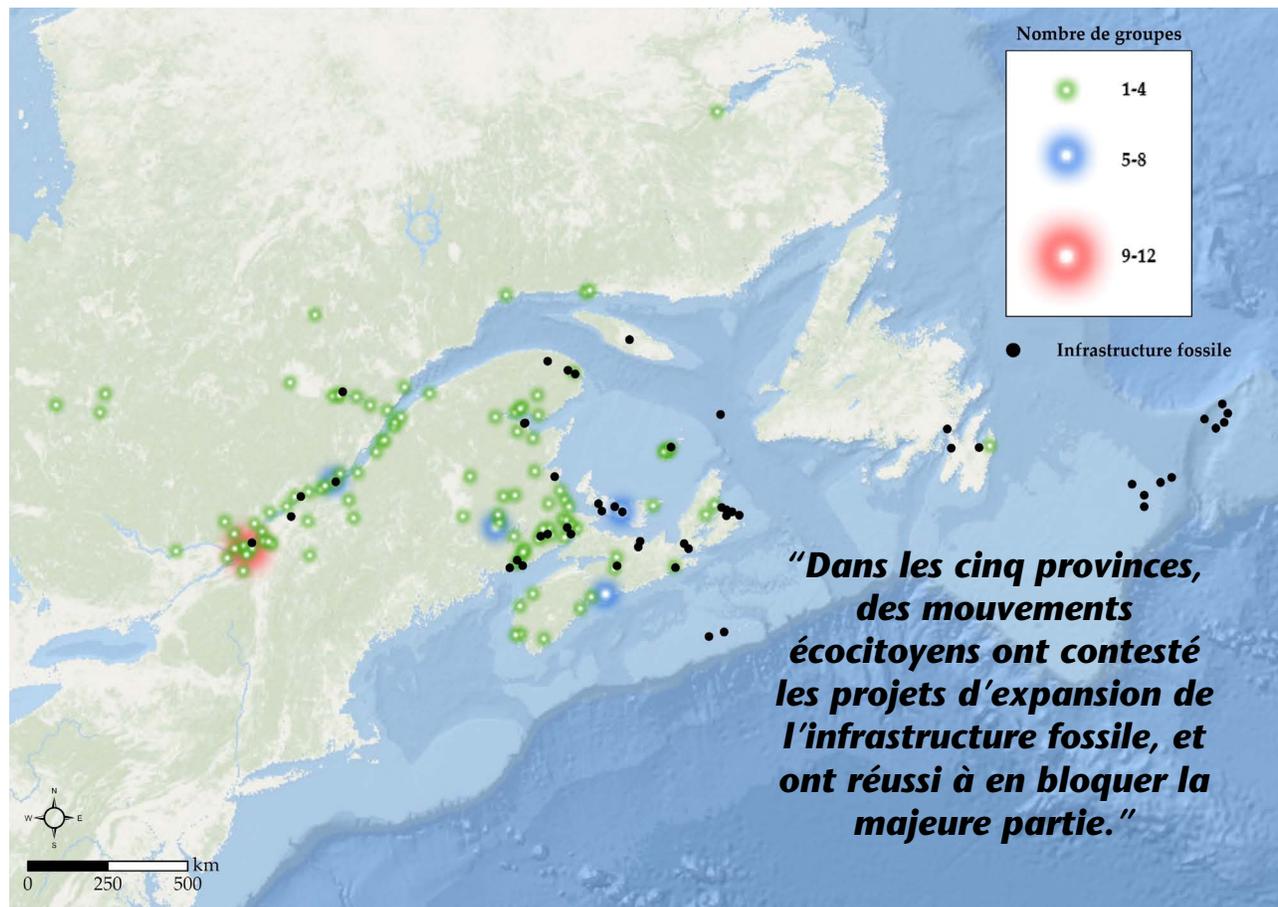
# (Ré)émergence de la résistance à l'expansion des hydrocarbures

DANS LES CINQ PROVINCES, des mouvements écocitoyens ont contesté les projets d'expansion de l'infrastructure fossile, et ont réussi à en bloquer la majeure partie<sup>19</sup>. Certains sites d'extraction ou de raffinage existants ont fermé en raison des conditions du marché, ou encore simplement à cause de l'épuisement des réserves, sans aucune opposition. Par exemple, deux des trois mines de charbon de Nouvelle-Écosse ont été fermées à la suite d'une chute des prix internationaux, et les gisements de gaz de l'île de Sable ont été épuisés en 2018; la raffinerie Come By Chance à Terre-Neuve a fermé en 2020, et est en cours de rénovation afin de produire des combustibles verts; et la centrale au diesel de Charlottetown, en fin de vie, est en cours de démantèlement. Cependant, la grande majorité des nouveaux projets d'infrastructure fossile proposés entre 2010 et 2021 n'ont pas vu le jour en grande partie grâce à une action forte des mouvements écocitoyens qui s'y sont opposés (figure 5). Par contre, outre la campagne du Ecology Action Centre pour la fermeture des centrales au charbon de Nouvelle-Écosse, les raffineries et centrales existantes n'ont pas attiré l'attention de ces mouvements.

La grande majorité des nouveaux projets d'infrastructure fossile proposés entre 2010 et 2021 n'ont pas vu le jour, en grande partie grâce à une action forte des mouvements écocitoyens qui s'y sont opposés.

19 Sur l'idée de « points chauds » de résistance aux hydrocarbures, voir Fiona MacPhail et Paul Bowles, « Toward a Typology of Fossil Fuel Flashpoints: The Potential for Coalition Building, » dans *Regime of Obstruction: How Corporate Power Blocks Energy Democracy*, dir. William K. Carroll (Edmonton: Athabasca University Press, 2021), 429-52 ; et Karena Shaw, « Flashpoints of Possibility : What Resistance Reveals about Pathways toward Energy Transition, » dans *Regime of Obstruction*, dir. Carroll, 399-428.

Figure 5 : Résistance à l'expansion de l'industrie des hydrocarbures, 2010 à 2021



Source: Données des auteurs, en date de 2021.

La première vague de luttes au cours de cette période s’est concentrée sur la résistance contre l’extraction de gaz fossile par fracturation hydraulique, ou gaz de schiste. Ces luttes ont obtenu des moratoires dans chaque province et finalement des interdictions à l’Île-du-Prince-Édouard et au Québec :

Les luttes contre le gaz de schiste ont obtenu des moratoires dans chaque province et finalement des interdictions à l’Île-du-Prince-Édouard et au Québec.

- Au Québec, des comités de citoyen-ne-s locaux se sont organisés au niveau provincial pour s’opposer à la fracturation hydraulique dans la vallée du Saint-Laurent et ont contraint le gouvernement provincial à adopter un moratoire sur l’exploration et l’extraction du gaz de schiste en 2014.
- Au Nouveau-Brunswick, des communautés et gouvernements autochtones, des groupes francophones et des groupes anglophones se sont mobilisés dans toute la province pour mettre fin à l’exploration du gaz de schiste dans le comté de Kent et à l’expansion de la production dans les comtés de Sussex et d’Albert. Coordonnés par l’Alliance anti-gaz de schiste du Nouveau-Brunswick (NBASGA), et après une résistance soutenue des membres de la communauté micmaque d’Elsipogtog et de des protecteur-trice-s de l’eau de Kopit Lodge, les opposants aux projets ont obtenu un moratoire sur l’exploration et l’extraction du gaz de schiste après l’élection d’un gouvernement provincial libéral en 2014. Cette interdiction a toutefois été partiellement levée en 2019 par un décret du nouveau gouvernement progressiste-conservateur.

- En 2014, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a également annoncé un moratoire sur la fracturation hydraulique suite à l'examen de cette pratique par des expert·e·s et à une consultation publique. La mobilisation de groupes écocitoyens comme l'Ecology Action Centre, la Nova Scotia Fracking Resources and Action Coalition (NOFRAC) et le Conseil des Canadiens, ainsi que de résident·e·s du nord d'East Hants où cinq puits de gaz de schiste avaient déjà été fracturés, a joué un rôle clé dans la résistance. L'opposition autochtone a également apporté une contribution importante, notamment par l'intermédiaire de l'Assemblée des chefs mi'kmaq de Nouvelle-Écosse.
- À l'Île-du-Prince-Édouard, une campagne contre la fracturation hydraulique a été lancée en 2013 sous l'égide de Don't Frack PEI, une initiative citoyenne regroupant individus et organisations à travers toute l'île. Cette campagne s'est soldée par un moratoire sur la fracturation hydraulique, interdiction qui a été enchâssée dans la Loi sur l'eau de 2017 à la suite d'une période de consultations publiques et d'une intense mobilisation de la population autour de la question de la protection de l'eau.
- Enfin, à Terre-Neuve-et-Labrador, divers groupes communautaires ont coordonné dès 2012 une série d'actions locales et provinciales pour contester une proposition d'exploitation de pétrole de schiste sur la côte ouest de l'île. Le gouvernement provincial a réagi en imposant un moratoire de facto sur la fracturation hydraulique et en procédant à un examen indépendant du procédé. Les résultats de cet examen ont cependant été mitigés et le dossier n'a pas bougé depuis.

La coopération et la mobilisation en réponse à la menace de la fracturation hydraulique au sein des cinq provinces ont permis de construire une base militante pour l'organisation de l'opposition aux projets d'extraction fossile qui ont suivi. L'oléoduc Énergie Est, qui devait relier les sables bitumineux de l'Alberta au port en eau profonde Canaport de l'entreprise Irving Oil, a été au centre des mobilisations contre les hydrocarbures dans la région durant cette période. L'opposition a été particulièrement intense au Québec, où les groupes qui s'étaient mobilisés contre le gaz de schiste se sont remobilisés avec le soutien des grandes ONG de la province dans le cadre de la campagne « Coule pas chez nous » du Regroupement vigilance hydrocarbures du Québec. En quelques mois, 130 comités locaux ont été créés. Le Front commun pour une transition énergétique a été lancé en 2015 pour organiser et coordonner les activités et élargir la coalition contre Énergie Est tout en mettant l'accent sur la nécessité d'une transition juste. Des groupes du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse se sont également fortement mobilisés contre Énergie Est. Le projet d'oléoduc a été abandonné en 2017, quand TransCanada s'est retiré du projet suite à l'annonce fédérale selon laquelle l'oléoduc devrait passer un test climatique<sup>20</sup>.

En Nouvelle-Écosse, l'opposition autochtone citoyenne a mené à l'abandon du projet Alton Gas, qui proposait de stocker jusqu'à 10 milliards de pieds cubes de gaz fossile dans des cavernes de sel évitées près de la communauté d'Alton. En 2014, les protecteur·trice·s de l'eau mi'kmaq de Sipekne'katik ont allumé un feu sacré sur la route 102 et ont entamé une longue campagne contre le projet. Les Mi'kmaq Grassroots Grandmothers ont mené la lutte, fondant leur résistance sur le Traité de paix et d'amitié de 1752 et sur les droits et responsabilités inhérents à la protection de leurs territoires. Des organisations écocitoyennes non-autochtones se sont jointes à la lutte, et le mouvement a finalement atteint son but quand en 2020 la Cour suprême de Nouvelle-Écosse a jugé qu'Alton Gas n'avait pas suffisamment consulté les Mi'kmaq et qu'en 2021 l'entreprise a annoncé qu'elle annulait le projet.

Les Mi'kmaq  
Grassroots  
Grandmothers  
ont mené la lutte,  
fondant leur  
résistance sur le  
Traité de paix et  
d'amitié de 1752  
et sur les droits et  
responsabilités  
inhérents à la  
protection de  
leurs territoires.

<sup>20</sup> « Énergie Est: A Timeline for How We Won », 350.org, consulté le 21 mars 2023, <https://350.org/energyeast-win/>.

Les mouvements sociaux de l'Est du Canada ont également réussi à contester les terminaux d'exportation de GNL. En 2019 et 2020, une coalition de groupes de différents secteurs qui s'étaient opposés à Énergie Est a organisé une campagne au Québec qui s'est soldée par l'annulation du projet de gazoduc et de terminal d'exportation de GNL Énergie Saguenay. Le projet Énergie Saguenay a été rejeté par le gouvernement provincial qui, après un niveau sans précédent de participation des citoyens au processus d'évaluation environnementale, a invoqué des préoccupations concernant la biodiversité, le climat et le fait que le projet n'avait pas l'acceptabilité sociale requise. En Nouvelle-Écosse, des groupes locaux se sont opposés, et s'opposent toujours, au projet de construction d'une usine de liquéfaction et d'un terminal d'exportation de GNL à Goldboro, proposé par Pieridae Energy en 2014. Ces groupes ont travaillé en collaboration avec des alliés internationaux, notamment des groupes en Europe, le principal marché pour le GNL, pour obtenir une victoire temporaire : Pieridae a annoncé en 2021 qu'elle ne poursuivrait pas le projet. Toutefois, le projet a été déterré avant la visite du chancelier allemand Olaf Schultz en août 2022, qui visait à discuter de sources d'énergie alternatives pour remplacer le gaz fossile russe. Pieridae a proposé une version réduite du projet Goldboro, 400 millions de pieds cubes de gaz par jour plutôt que 1,5 milliard. Toutefois, à ce jour, le gouvernement fédéral ne semble pas s'intéresser à de nouveaux projets de GNL, bien qu'il laisse la porte ouverte dans le cas de projets conçus de façon telle qu'ils pourraient être convertis pour permettre l'exportation d'hydrogène<sup>21</sup>.

Enfin, l'exploitation pétrolière et gazière en mer émerge aujourd'hui comme un nouveau front de la lutte contre les hydrocarbures dans l'Est canadien. Pour la première fois en 25 ans de développement pétrolier au large de Terre-Neuve-et-Labrador, une opposition locale coordonnée, soutenue par des acteurs du mouvement national, s'oppose au projet Bay du Nord dans le bassin de la passe Flamande qui, s'il va de l'avant, deviendrait le cinquième site d'extraction en mer de la province. En février 2023, Ecojustice a déposé une plainte auprès de la Cour fédérale au nom d'Équiterre, de la Fondation Sierra Club Canada et de Mi'gmaew'I Tplu'taqnn Incorporated (MTI) pour contester l'approbation fédérale du projet. Selon cette poursuite, le gouvernement n'aurait pas tenu compte des émissions en aval et ne se serait pas non plus acquitté de son obligation constitutionnelle de consulter les communautés et gouvernements autochtones touchés par le projet. On conteste aussi l'exploitation fossile en haute-mer en Nouvelle-Écosse, même si le moratoire sur le pétrole et le gaz fossile extraterritorial dans le banc de Georges a été renouvelé et que la pétrolière BP s'est retirée de ces projets. En novembre 2019, 12 municipalités de Nouvelle-Écosse ont demandé une enquête fédérale sur l'impact des forages pétroliers et gaziers en mer et la mise en place d'un moratoire d'ici à ce que les résultats soient connus. L'Offshore Alliance, le Ecology Action Centre, Save Our Seas and Shores et le South Shore Chapter du Conseil des Canadiens sont les groupes les plus actifs qui s'opposent au développement fossile en haute-mer dans la province.

---

21 Mitchell Beer, « Exclusive: Bid to Revive Doomed Nova Scotia LNG Project Collides with Germany's Net-Zero Plans », *Energy Mix*, 16 mai 2022, <https://www.theenergymix.com/2022/05/16/exclusive-bid-to-revive-doomed-nova-scotia-lng-project-collides-with-germanys-net-zero-plans/>.

# Des mouvements de transition provinciaux en plein essor

LES SUCCÈS DE L'OPPOSITION à l'expansion de l'extraction et du transport des hydrocarbures alimentent aujourd'hui une action plus large de la part des mouvements écocitoyens soutenant la décarbonation des systèmes énergétiques et la mise en place d'un programme de transition juste dans l'Est canadien.

Au minimum, ces mouvements poussent les gouvernements provinciaux à renforcer leur ambition en matière de politique climatique. Au cours de la dernière décennie, les cinq provinces de l'Est ont adopté des plans d'action climatique qui fixent des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et rendent compte de leurs actions et de leurs progrès (tableau 2). Toutes les provinces ont récemment mis à jour leurs plans afin de refléter une ambition accrue et d'aligner leur engagement sur l'objectif fédéral de carboneutralité d'ici 2050. Depuis 2019, la Nouvelle-Écosse est légalement tenue de réduire les émissions provinciales de 53 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici à 2030<sup>22</sup>. Le Québec, bien qu'il n'ait pas respecté son dernier engagement de réduction des émissions, a réitéré dans son « Plan 2030 pour une économie verte » l'objectif de 37,5 % de réductions par rapport à 1990 d'ici à 2030<sup>23</sup>. L'Île-du-Prince-Édouard a augmenté son engagement de manière créative, passant d'une réduction de 30 % en 2030 à un objectif de carboneutralité de l'énergie utilisée d'ici à 2030 et de carboneutralité complète en 2040<sup>24</sup>. Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador a fixé en 2020 un objectif de carboneutralité d'ici 2050. Toutefois, les émissions de cette province continuent d'augmenter, en particulier du fait des nouveaux projets pétroliers en haute-mer. Enfin, le Nouveau-Brunswick a publié son plan

Depuis 2019, la Nouvelle-Écosse est légalement tenue de réduire les émissions provinciales de 53 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici à 2030.

22 Chambre d'assemblée de la Nouvelle-Écosse, Sustainable Development Goals Act, Assembly 63, Session 2 (2019), <https://nsllegislature.ca/sites/default/files/legc/PDFs/annual%20statutes/2019%20Fall/c026.pdf>.

23 Gouvernement du Québec, *Plan 2030 pour une économie verte : Politique-cadre en matière d'électrification et de lutte contre les changements climatiques* (Québec : Gouvernement du Québec, 2020), <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/publications-adm/plan-economie-verte/plan-economie-verte-2030-en.pdf>.

24 Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard *2040 Net Zero Framework: Accelerating Our Transition to a Clean, Sustainable Economy* (Charlottetown : Government of Prince Edward Island, 2022), <https://www.princeedwardisland.ca/en/publication/2040-net-zero-framework>.

actualisé en septembre 2022, qui s’aligne également sur l’objectif fédéral de carboneutralité<sup>25</sup>. L’objectif de réduction apparemment ambitieux de la province pour 2030 nécessite en fait une réduction minimale des émissions, passant des émissions déclarées de 12,7 mégatonnes en 2020 à un objectif de 10 mégatonnes d’ici 2030. Le tableau 2 résume les objectifs gouvernementaux dans chaque province.

**Table 2: Résumé des objectifs provinciaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre**

Province	Objectif 2030	Objectif 2050
Québec	37,5 % en dessous de 1990	Carboneutre
Nouvelle-Écosse	53 % en dessous de 2005	Carboneutre
Île-du-Prince-Édouard	Énergie carboneutre	Carboneutre
Nouveau-Brunswick	47 % en dessous de 2005	Carboneutre
Terre-Neuve-et-Labrador	30 % en dessous de 2005	Carboneutre

Les mouvements écocitoyens de toutes les provinces préconisent des politiques climatiques audacieuses incluant l’infléchissement de la production des hydrocarbures.

Les mesures prises au niveau provincial pour atteindre ces objectifs divergent considérablement, même entre des provinces ayant des objectifs similaires. D’une part, le Québec, la Nouvelle-Écosse et l’Île-du-Prince-Édouard ont commencé à mettre en œuvre un programme de « croissance verte » qui comprend l’électrification de masse, l’arrêt de la production d’électricité à partir du charbon, l’augmentation de la production d’électricité renouvelable et l’amélioration de l’efficacité énergétique des bâtiments commerciaux et résidentiels. Parmi ce trio, le Québec a pris les mesures les plus agressives en adoptant en avril 2022 une loi interdisant l’exploration et l’extraction d’hydrocarbures à l’échelle de la province. Le gouvernement du Québec finance également des secteurs liés à l’électrification, notamment l’extraction du lithium, la production de batteries et le développement éventuel de la production d’hydrogène à des fins d’exportation.

Pour leur part, les gouvernements du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve-et-Labrador se sont activement opposés à la transition, et favorisent l’exploitation des hydrocarbures, ainsi que le nucléaire dans le cas du Nouveau-Brunswick, tout en traînant les pieds pour mettre en œuvre leurs plans d’action climatique. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a levé le moratoire sur la fracturation hydraulique dans la région de Sussex, où 32 puits sont actuellement exploités dans le champ McCully par la société albertaine Headwater Exploration. L’entreprise aimerait ouvrir 30 puits supplémentaires dans les schistes de Frederick Brook, situé à proximité. Headwater a toutefois indiqué qu’elle n’investirait pas dans le projet sans acceptabilité sociale et sans le consentement des communautés et gouvernements autochtones. Pour sa part, le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador s’est engagé à plus que doubler la production de pétrole d’ici à 2030 et prévoit même la tripler d’ici à 2047, en collaborant étroitement avec l’industrie pétrolière pour forer une centaine de nouveaux puits exploratoires<sup>26</sup>. Dans l’ensemble, du point de vue

25 Province du Nouveau-Brunswick, *Notre voie vers la décarbonation et la résilience climatique : Plan d’action du Nouveau-Brunswick sur les changements climatiques 2022-2027* (Fredericton : Province du Nouveau-Brunswick, 2022), <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Corporate/Promo/climate/climate-change-action-plan.pdf>.

26 Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, *Advance 2030: A Plan for Growth in the Newfoundland and Labrador Oil and Gas Industry*, Department of Natural Resources (St. John’s : Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, 2018).

de la filière des hydrocarbures, sur les cinq provinces de l'Est, seuls les politiques du Québec et de l'Île-du-Prince-Édouard touchent aux étapes de l'extraction et de la production, et encore, l'Île-du-Prince-Édouard s'attaque seulement à la production de gaz fossile. Pour atteindre leurs objectifs, les trois autres provinces s'appuient uniquement sur une approche de croissance verte plus ou moins forte, tel qu'expliqué ci-dessus, qui cherche à réduire la consommation interne d'hydrocarbures tout en continuant d'en encourager l'extraction.

Au contraire de l'action gouvernementale, les mouvements écocitoyens de toutes les provinces préconisent des politiques climatiques audacieuses incluant l'infléchissement de la production des hydrocarbures et, pour certains, l'élimination graduelle de cette industrie, en accord avec la responsabilité climatique internationale du Canada. Le mouvement de transition québécois, né des luttes contre la fracturation hydraulique et l'oléoduc Énergie Est, a produit une *Feuille de route pour la transition du Québec vers la carboneutralité* qui aborde la question de la croissance économique infinie et ouvre la porte à une sortie progressive du capitalisme<sup>27</sup>. Cette prise de distance par rapport au projet de croissance verte est le fruit d'une coordination entre l'opposition populaire aux infrastructures fossiles, les grandes ONGE, les groupes de justice sociale et les principales fédérations syndicales. Dans d'autres provinces, plusieurs organisations se coordonnent également pour pousser le discours vers des changements qui vont bien au-delà des plans gouvernementaux, bien qu'aucun mouvement ne rallie autant et n'aille aussi loin que celui du Québec.

Notons que les gouvernements sont confrontés à un lobbying intense de la part de l'industrie des hydrocarbures en faveur d'une transition très lente et, dans le cas de Terre-Neuve-et-Labrador en particulier, pour une expansion de l'extraction compte tenu des revenus tirés du pétrole. Centrer l'action climatique du côté de la demande permet aux gouvernements d'avoir le beurre et l'argent du beurre : ils peuvent mettre de l'avant les cibles et l'action climatique tout en bénéficiant des revenus pétroliers et en évitant toute transformation en profondeur et, dans le cas de Terre-Neuve-et-Labrador, moins populaire, de l'économie.

Les questions soulevées par les mouvements écocitoyens sur la nécessité d'associer la transition énergétique à une plus grande équité sociale et économique ne figurent pas dans les principaux débats sur la politique climatique. Le Québec, où la justice climatique est au cœur des discussions sur la transition, constitue une exception.

En général, dans toutes les provinces, les mouvements sont confrontés à la mainmise du gouvernement sur le discours de la transition. En adoptant des plans d'action climatique, les gouvernements provinciaux se distancient publiquement de l'économie fossile, distanciation qui reste en grande partie symbolique, comme on le voit. Les sociétés pétrolières et gazières étant fortement associées au déni du changement climatique, les gouvernements se donnent la bonne part en se positionnant comme faisant partie du groupe éclairé de juridictions qui acceptent la réalité du changement climatique en prenant des mesures pour réduire les émissions de GES. Cependant, les plans d'action climatique font eux-mêmes partie de ce que le sociologue Pierre Bourdieu appelle des luttes de représentation<sup>28</sup> : ils contribuent à définir la transition comme un mouvement vers une électrification universelle sur la base de sources d'énergie non polluantes, dans le cadre d'un programme de croissance continue, aujourd'hui qualifié de « verte »<sup>29</sup>. Les

En adoptant des plans d'action climatique, les gouvernements provinciaux se distancient publiquement de l'économie fossile, distanciation qui reste en grande partie symbolique.

27 Front commun pour la transition énergétique, *Projet Québec ZéN (zéro émission nette) : Feuille de route pour la transition du Québec vers la carboneutralité*, version 2.0 (Montréal : Front commun pour la transition énergétique, 2020), <https://www.pourlatransitionenergetique.org/feuille-de-route-quebec-zen/>.

28 Pierre Bourdieu, *Langage et pouvoir symbolique* (Paris : Seuil, 2001).

29 Et ceci indépendamment de la question de savoir si ce projet de « croissance verte » est biophysiquement possible ou non, une question largement débattue depuis les années 1970.

projets de transition alternatifs qui prônent la relocalisation, la décroissance et les alternatives post-capitalistes pour remplacer l'économie actuelle dépendante des hydrocarbures sont ainsi maintenus à la marge et leur potentiel de transformation se trouve effectivement neutralisé. Dans ce contexte, les groupes environnementaux organisent souvent leur action autour des plans d'action climatique gouvernementaux, soit en prenant en charge certains aspects de leur mise en œuvre ou en rappelant aux gouvernements leurs engagements. Pendant ce temps, les propositions plus transformatrices qui préconisent des changements structurels plus profonds de nos économies, comme la *Feuille de route pour la transition* au Québec, reçoivent une attention diminuée de la part de plusieurs groupes environnementaux.

# Déverrouiller le verrou carbone

**QUELLES ACTIONS PERMETTRONT** de *débloquer* le verrou carbone et s'affranchir de la dépendance aux hydrocarbures? De quelles occasions les mouvements écocitoyens pourraient-ils se saisir en vue d'une transition équitable pour toutes et tous?

À Terre-Neuve-et-Labrador et au Nouveau-Brunswick, les obstacles sont importants. L'exploitation pétrolière occupe une place majeure à Terre-Neuve-et-Labrador, tant sur le plan culturel que sur les plans politique et économique, où les acteurs dominants la présentent comme la seule façon de tirer la province de la pauvreté. Les deux principaux partis politiques, les associations de l'industrie pétrolière, les ONGE, les dirigeants universitaires, de même que certains syndicats importants soutiennent vigoureusement l'expansion pétrolière. Le soutien du gouvernement à l'industrie s'exprime dans la politique du gouvernementale visant à doubler la production de pétrole d'ici 2030 et à développer le gaz fossile commercial, ainsi que dans le soutien financier de grande envergure offert au secteur. Pendant ce temps, au Nouveau-Brunswick, alors que la production d'électricité à partir du charbon sera vraisemblablement abandonnée à la suite de la décision fédérale d'éliminer les centrales au charbon d'ici 2030, la province reste fermement « verrouillée » dans l'économie pétrolière. Le plus grand émetteur de la province, la raffinerie Irving Oil de Saint-Jean, est aussi le plus grand employeur, tandis que la centrale électrique de Coleson Cove, utilisée pour les pointes hivernales et l'alimentation de secours, est alimentée au pétrole. La domination politique de la famille Irving est un obstacle majeur au changement, et le nouveau plan d'action climatique reflète la volonté politique actuelle de maintenir le statu quo économique et énergétique.

En Nouvelle-Écosse, l'état du verrouillage est plus ambigu. Le nouveau gouvernement progressiste-conservateur a accéléré l'élimination progressive de l'électricité produite à partir du charbon, mais la province demeure ouverte aux projets pétroliers et gaziers en haute-mer ainsi qu'aux projets d'exportation de GNL. Cependant, la fenêtre pour une exploitation viable des gisements en haute-mer semble se refermer, étant donné le peu d'intérêt montré par l'industrie pour les réserves extraterritoriales de la province. Les nouvelles usines de liquéfaction de gaz fossile en vue de l'exportation maritime ne bénéficient pas non plus d'un soutien clair de la part du gouvernement fédéral. En particulier, Ottawa a effectué plusieurs va-et-viens quant à sa

La fenêtre pour une exploitation viable des gisements en haute-mer semble se refermer, étant donné le peu d'intérêt montré par l'industrie pour les réserves extraterritoriales de la province.

position à savoir s'il devrait ou non considérer le gaz fossile en tant qu'énergie de transition qui pourrait remplacer le charbon<sup>30</sup>.

Pour leur part, le Québec et l'Île-du-Prince-Édouard sont à la pointe de la transition énergétique parmi les provinces de l'Est du Canada. Au Québec, bien que le raffinage occupe une place importante<sup>31</sup> et que la province demeure dépendante des importations de gaz fossile et de pétrole, l'extraction des hydrocarbures est fortement remise en question, dont l'interdiction de la prospection pétrolière et gazière d'avril 2022 et l'engagement d'arrêter les forages existants d'ici trois ans sont les preuves les plus tangibles. Malgré tout, l'interdiction légiférée comprenait une compensation aux entreprises pétrolières et gazières, jusqu'à 100 millions de dollars pour les indemnités et les coûts de fermeture des puits, bien que les représentants de l'industrie aient demandé au moins 500 millions de dollars pour les profits non-réalisés. Dans le passé, les entreprises ont utilisé ce type d'indemnités pour réinvestir dans de nouvelles exploitations pétrolières.

Bien qu'il existe des obstacles considérables à la transition dans ces provinces, une résistance ferme et souvent efficace s'est organisée depuis 2010, en vue de bloquer les activités liées aux hydrocarbures, et les mouvements pour la transition sont aujourd'hui en plein essor dans toute la région.

Il n'y a qu'au Québec qu'on trouve des mouvements qui contestent activement les infrastructures existantes autres que les centrales au charbon. La résistance de longue date de la société civile à l'extraction et au transport des hydrocarbures, construite sur 20 ans et couronnée de nombreux succès, a évolué vers la mise en œuvre d'une transition juste. La transition énergétique et ses dimensions sociales et écologiques font désormais l'objet d'un débat public actif à l'échelle de la province. Témoignant peut-être de la force du mouvement, le gouvernement provincial tire parti de ses efforts audacieux pour réduire progressivement l'extraction des combustibles fossiles au niveau international par l'intermédiaire de l'Alliance multilatérale Beyond Oil and Gas (Au-delà du pétrole et du gaz), dont le Québec a été l'un des premiers membres. Sur le terrain, la Coalition anti-forage et d'autres groupes font pression sur le principal investisseur institutionnel, la Caisse de dépôt et placement du Québec, pour qu'il se retire du secteur gazier dans la province.

En Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, l'expérience des mouvements de la société civile en matière de résistance aux projets pétroliers et gaziers, notamment par le biais de collaborations entre autochtones et militant·e·s non-autochtones (contre Alton Gas en Nouvelle-Écosse et contre la fracturation hydraulique au Nouveau-Brunswick), renforce la capacité et l'ambition des populations locales à résister à l'exploitation pétrolière et gazière. En Nouvelle-Écosse, un vaste mouvement pour la transition juste axé sur la justice sociale, la lutte contre le racisme et les responsabilités issues de traités est en train de voir le jour. Ce dernier envisage la transition de manière beaucoup plus large, en mettant l'accent sur la position de leadership autochtone en matière de protection de l'eau et des terres. Au Nouveau-Brunswick, le fort mouvement contre la fracturation hydraulique impliquant des organisations autochtones, francophones et anglophones ainsi qu'une grande diversité d'ONG constitue une base forte pour l'opposition à de nouveaux projets d'extraction d'hydrocarbures.

Même à Terre-Neuve-et-Labrador, peut-être la province la plus fermée à la transition, la possibilité d'un changement se dessine. Tant des acteurs syndicaux (menés par la Fédération du travail de

30 Comparez les positions du gouvernement canadien dans les deux reportages suivants : Williams et Scherer, « Winter Is Coming » ; et Steve Scherer, « Canada Would Back "Economically Viable" New LNG Terminals », *Reuters*, 14 octobre 2022, <https://www.reuters.com/markets/commodities/canada-would-back-economically-viable-new-lng-terminals-energy-transition-2022-10-14/>.

31 Les deux raffineries de la province représentent près de 20 % de la capacité de raffinage canadienne.

Une résistance ferme et souvent efficace s'est organisée depuis 2010, en vue de bloquer les activités liées aux hydrocarbures, et les mouvements pour la transition sont aujourd'hui en plein essor dans toute la région.

Terre-Neuve-et-Labrador) que des acteurs de la société civile (par l'intermédiaire de la coalition JustTransitionNL en plein essor) et que le Nouveau Parti démocratique provincial comprennent de mieux en mieux la nécessité de mettre en œuvre une réduction progressive de l'exploitation pétrolière qui protégerait également les travailleurs et travailleuses. De nouvelles installations solaires reliées au réseau voient aussi le jour, qui permettent de réduire la dépendance au diesel à Mary's Harbour, au NunatuKavut, et à Makkovik, au Nunatsiavut, ce qui démontre le potentiel de la province en matière de développement d'énergies propres, en particulier chez les gouvernements locaux et les communautés et gouvernements autochtones du Labrador.

De plus, les personnes interviewées dans les cinq provinces estiment que les efforts des groupes écocitoyens en vue de résister à l'expansion du verrou carbone et à bâtir un modèle de transition juste gagneraient à être consolidés dans un mouvement interprovincial. Jusqu'à récemment, ce type de collaboration entre les provinces se faisait au cas par cas. Dans les années 2010, des groupes québécois opposés au projet Old Harry dans le Golfe du Saint-Laurent ont tendu la main à des communautés d'autres provinces, sans toutefois qu'aucune alliance n'en résulte<sup>32</sup>. Plus récemment, l'Alliance anti-gaz de schiste du Nouveau-Brunswick a contribué à coordonner les actions contre le projet d'usine de liquéfaction et de terminal d'exportation de GNL de Goldboro en Nouvelle-Écosse et contre le projet pétrolier Galt en Gaspésie. En 2022, dans le contexte d'un regain d'intérêt pour l'exportation de GNL vers l'Europe, la Stop Atlantic Gas Alliance est née de la coordination de groupes du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, du Québec et de l'Alberta, avec des partenaires clés en Allemagne, pour s'opposer à ces projets. Une coordination plus poussée faciliterait le partage des ressources et des connaissances à travers la région, et en particulier avec le Québec où les mouvements sont à l'avant-garde de l'action pour une politique climatique forte.

---

32 Camille Turbide, « Le mouvement madelinot d'opposition au projet Old Harry » (thèse de maîtrise, Université de Moncton, N.-B., 2022).

# Conclusion : nouveaux défis

Les mouvements écocitoyens qui se sont opposés à l'expansion de l'extraction d'hydrocarbures doivent maintenant se positionner face à ces nouveaux développements, où gouvernements et industrie font la promotion de nouveaux combustibles présentés comme « verts » ou « propres » mais qui pourraient en fait contribuer au verrou carbone.

ALORS QUE LES GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX reconnaissent maintenant la nécessité de réduire les émissions de GES et ont adopté des objectifs de carboneutralité d'ici 2050, aucune des provinces de l'est n'a complètement fermé la porte à de nouvelles infrastructures fossiles et trois des cinq provinces pourraient permettre de nouveaux projets d'extraction d'hydrocarbures, ce qui enfoncerait davantage leurs économies dans le verrou carbone. L'approbation récente du projet pétrolier Bay du Nord au large de Terre-Neuve-et-Labrador et la pression renouvelée pour développer des points d'exportation de GNL dans quatre des cinq provinces (à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard) illustrent cette tension irréconciliable entre, d'une part, les objectifs de réduction des émissions et, d'autre part, la pression pour l'expansion continue de l'infrastructure fossile.

Le secteur des hydrocarbures, sous la menace des énergies renouvelables et de la pression populaire croissante pour sortir de la dépendance fossile face à la crise climatique, se tourne aujourd'hui vers l'hydrogène comme une façon d'assurer sa place dans une éventuelle économie décarbonée. Cette tendance se manifeste dans les discussions en cours, dont celles entre le gouvernement fédéral et l'Allemagne sur les exportations d'hydrogène « propre », qui pourraient autoriser la production d'hydrogène dit « bleu », c'est-à-dire produit à partir de gaz fossile dont les émissions seraient capturées à la source et enfouies sous terre. En février 2023, l'évaluation environnementale du projet d'hydrogène « vert », produit à partir d'électricité de source renouvelable, d'EverWind Fuels à Point Tupper a reçu une approbation conditionnelle du gouvernement de la Nouvelle-Écosse. Ce projet, qui serait la première installation d'hydrogène vert à l'échelle commerciale en Amérique du Nord, prévoit d'ici 2025 produire et exporter 200 000 tonnes d'hydrogène vers l'Europe annuellement<sup>33</sup>. Les mouvements écocitoyens qui se sont opposés à l'expansion de l'extraction d'hydrocarbures doivent maintenant se positionner face à ces nouveaux développements, où gouvernements et industrie font la promotion de nouveaux combustibles présentés comme « verts » ou « propres » mais qui pourraient en fait contribuer

33 Christopher Bonasia, « Trailblazing Hydrogen Plant Could “Cannibalize” Green Power from Nova Scotia Grid, » *Energy Mix*, 1er mars 2023, <https://www.theenergymix.com/2023/03/01/trailblazing-green-hydrogen-plant-could-cannibalize-green-power-from-nova-scotia-grid/>.

au verrou carbone, comme le GNL ou l'hydrogène<sup>34</sup>. D'autres formes d'énergie « verte » sont tout aussi controversées, dont les mégaprojets hydroélectriques au Labrador, dont les impacts écologiques sont indéniables et qui bafouent en même temps les droits autochtones. Plus généralement, les projets d'énergie renouvelable à grande échelle dépendent de l'expansion de l'industrie extractive, tant au niveau national qu'à l'étranger, ce qui leur attire des critiques grandissantes étant donné le fait qu'ils déplacent en partie la crise climatique vers le secteur minier, dont les impacts socio-environnementaux sont bien connus. Par conséquent, les mouvements écocitoyens se doivent d'élaborer une position commune sur ces différentes formes d'énergies dites « vertes » afin de conserver leur unité autour d'objectifs communs, notamment de garantir l'utilisation la plus rationnelle et la plus juste de l'énergie, ainsi que de proposer des alternatives au programme de croissance verte qui respecteraient, elles, les limites planétaires.

L'essor des énergies dites « propres », entre autres de l'hydrogène « vert », pourrait contribuer à briser l'unité des mouvements écocitoyens. Compte tenu des grandes quantités d'énergie perdues à toutes les étapes de la chaîne de production de l'hydrogène (de l'électricité nécessaire à sa production, au stockage, au transport puis à l'utilisation finale), cette source d'énergie devrait être réservée uniquement à des activités industrielles ne pouvant être alimentées par d'autres énergies renouvelables<sup>35</sup>. De nouveaux développements comme le grand projet éolien-hydrogène proposé sur la côte ouest de Terre-Neuve<sup>36</sup> ne font quant à eux aucune promesse ni distinction quant à l'utilisation finale de leur production et en viendraient donc vraisemblablement à approvisionner des secteurs où il existe des alternatives moins énergivores. C'est pour ces raisons qu'il apparaît urgent de développer une stratégie commune en réponse au développement de la filière de l'hydrogène et d'autres énergies présentées comme vertes ou propres.

En plus d'opposer un « non » retentissant face à l'industrie des hydrocarbures, les acteurs du mouvement écocitoyen du Québec ont bâti un « oui » puissant, c'est-à-dire une vision et des actions en vue d'une transition énergétique écocentrique juste. Jusqu'à présent, les gouvernements fédéral et provinciaux ont abordé la transition énergétique au moyen d'incitatifs financiers qui servent en grande partie à garnir les poches du capital vert, aux dépens de la vaste majorité des citoyen·ne·s. Ces mesures puisent dans les ressources publiques, aux dépens d'investissements pour l'amélioration des conditions de vie de la majorité. Nous nous trouvons aujourd'hui à un moment charnière pour développer un projet alternatif de transition énergétique qui soutient les droits et la souveraineté autochtones, protège et restaure les écosystèmes, maintient le niveau de vie et la dignité des travailleurs et travailleuses des hydrocarbures qui quittent le secteur et investissent dans des infrastructures collectives qui améliorent la qualité de vie et le bien-être économique de chacun·e. Au cours de la dernière décennie, les luttes contre l'industrie des hydrocarbures ont jeté des bases solides pour créer et mettre en œuvre ce nouveau projet. Les mouvements écocitoyens disposent maintenant des ressources pour s'organiser à plus grande échelle pour mettre en place ce projet de société alternatif dans toute la région.

Nous nous  
trouvons  
aujourd'hui à un  
moment charnière  
pour développer  
un projet alternatif  
de transition  
énergétique.

34 Alexander Dunlap, « End the "Green" Delusions: Industrial-Scale Renewable Energy Is Fossil Fuel », *Verso Books* (blog), 10 mai 2018, <https://www.versobooks.com/blogs/3797-end-the-green-delusions-industrial-scale-renewable-energy-is-fossil-fuel>.

35 Voir « L'échelle de l'hydrogène propre » de Michael Liebreich pour une discussion sur la hiérarchie des utilisations potentielles de l'hydrogène et leur faisabilité économique : Liebreich, « The Clean Hydrogen Ladder », *Liebreich Associates* (blog), 15 août 2021, <https://www.liebreich.com/the-clean-hydrogen-ladder-now-updated-to-v4-1/>.

36 Mike Moore, « Timeline for Massive N.L. Wind Project "Extremely Ambitious," Consultant Says », *CBC News*, CBC News, 23 août 2022, <https://www.cbc.ca/news/canada/newfoundland-labrador/wind-energy-timelines-canada-germany-deal-nl-1.6558549>.

## Annexe : Infrastructures du verrou carbone opérationnelles, projetées et inactives, 2010 à 2022

Infrastructure	Emplacement	Statut en 2022	Type d'infrastructure	Étape de la filière fossile
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>				
Prospect Baccalieu	Offshore	Proposition	Plateforme pétrolière en haute-mer	Extraction
Prospect Bay de Verde	Offshore	Proposition	Plateforme pétrolière en haute-mer	Extraction
Prospect Harpoon	Offshore	Proposition	Plateforme pétrolière en haute-mer	Extraction
Prospect Mizzen	Offshore	Proposition	Plateforme pétrolière en haute-mer	Extraction
Projet Bay du Nord	Offshore	En construction	Plateforme pétrolière en haute-mer	Extraction
Projet West White Rose	Offshore	En construction	Plateforme pétrolière en haute-mer	Extraction
Plateforme Hebron	Offshore	En service	Plateforme pétrolière en haute-mer	Extraction
Plateforme Hibernia	Offshore	En service	Plateforme pétrolière en haute-mer	Extraction
Plateforme Terra Nova	Offshore	En service	Plateforme pétrolière en haute-mer	Extraction
Plateforme White Rose	Offshore	En service	Plateforme pétrolière en haute-mer	Extraction
GNL Terre-Neuve-et-Labrador	Grassy Point	Proposition	Usine de liquéfaction et terminal d'exportation de GNL	Transport
Raffinerie de Come By Chance	Come By Chance	Conversion pour production d'hydrogène et de biocarburants	Raffinerie	Raffinage
Holyrood thermal generating station	Holyrood	En service	Centrale thermique au mazout et au diesel	Consommation
<b>Nouvelle-Écosse</b>				
Mine de Stellarton	Stellarton	Fermée	Mine de charbon	Extraction
Mine de Point Aconi	Point Aconi	Fermée	Mine de charbon	Extraction
Mine de Donkin	Donkin	En service	Mine de charbon	Extraction
Gisement Deep Panuke	Île de Sable	Épuisé, en cours de démantèlement	Puits de gaz en haute-mer	Extraction
Alton Gas	Alton	Annulé	Stockage de gaz fossile dans des grottes salines	Transport
Projet GNL Goldboro	Goldboro	Proposition	Usine de liquéfaction et terminal d'exportation de GNL	Transport
Port de Point Tupper	Point Tupper	En service	Port d'importation de charbon et de pétrole	Transport
Port international de charbon de Sydney	Sydney	En service	Port d'importation de charbon	Transport

Infrastructure	Emplacement	Statut en 2022	Type d'infrastructure	Étape de la filière fossile
Centrale de Lingan	Lingan	En service	Centrale thermique au charbon	Consommation
Centrale de Point Aconi	Point Aconi	En service	Centrale thermique au charbon	Consommation
Centrale de Point Tupper	Point Tupper	En service	Centrale thermique au charbon	Consommation
Centrale de Trenton	Trenton	En service	Centrale thermique au charbon	Consommation
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>				
Exploration, gaz de schiste	Île-du-Prince-Édouard	Interdiction légale	Puits de gaz de schiste	Extraction
Centrale de Borden	Borden-Carleton	En service	Centrale thermique au mazout	Consommation
Centrale de Harvard Street	Summerside	En service	Centrale thermique au mazout	Consommation
Centrale de Charlottetown	Charlottetown	En cours de démantèlement	Centrale thermique au mazout et au diésel	Consommation
<b>Nouveau-Brunswick</b>				
Schistes de Frederick Brook	Elgin	En suspens (levée du moratoire)	Puits de gaz de schiste	Extraction
Champ McCully	Penobsquis	En service	Puits de gaz de schiste	Extraction
Exploration, gaz de schiste	Comté de Kent	Moratoire	Puits de gaz de schiste	Extraction
Champ de Stoney Creek	Stoney Creek	Fermé	Puits de pétrole	Extraction
Terminal d'exportation de GNL Canaport	Saint-Jean	Proposition	Terminal d'exportation de GNL	Transport
Canaport	Saint-Jean	En service	Port pétrolier en eau profonde	Transport
Canaport LNG	Saint-Jean	En service	Port en eau profonde, usine de regazéification, réservoirs de stockage de GNL	Transport
Gazoduc Emera Brunswick	De Saint-Jean à Saint Stephen	En service	Gazoduc	Transport
Port de Belledune	Belledune	En service	Port d'importation et d'exportation de charbon en eau profonde	Transport
Terminal Chaleur	Belledune	Annulé	Port d'exportation de pétrole	Transport
Raffinerie Irving	Saint-Jean	En service	Raffinerie de pétrole	Raffinage
Centrale de Bayside	Saint-Jean	En service	Centrale au gaz fossile	Consommation
Centrale de Belledune	Belledune	En service	Centrale thermique au charbon	Consommation
Centrale de Coleson Cove	Lorneville	En service	Centrale thermique au mazout	Consommation
Centrale de Millbank	Millbank	En service	Centrale thermique au mazout	Consommation

Infrastructure	Emplacement	Statut en 2022	Type d'infrastructure	Étape de la filière fossile
<b>Québec</b>				
Fracturation hydraulique dans la vallée du Saint-Laurent	Joly, Saint-Flavien, Val-Alain, Dosquet, Lyster et Notre-Dame-de-Lourdes	Interdiction légale	Puits de gaz de schiste	Extraction
Projet Galt Wells	Gaspé	Interdiction légale	Puits de pétrole	Extraction
Gastem	Îles-de-la-Madeleine	Interdiction légale	Puits de pétrole	Extraction
Extraction pétrolière et gazière sur l'île d'Anticosti	Île d'Anticosti	Interdiction légale	Puits de pétrole et de gaz de schiste	Extraction
Projet Bourque	Bourque	Interdiction légale	Puits de pétrole de schiste	Extraction
Projet Haldimand	Gaspé	Interdiction légale	Puits de pétrole de schiste	Extraction
Initiative québécoise pour le gaz propre	Bécancour et Lotbinière	Interdiction légale	Puits de gaz de schiste	Extraction
Ligne 9B	Relie Sarnia, Ont., à Montréal	En service	Oléoduc	Transport
Pipeline Saint-Laurent	Relie Montréal à Lévis	En service	Oléoduc	Transport
Pipeline Ontario-Québec Trans-Northern	Relie Nanticoke, Ont., à Montréal	En service	Oléoduc	Transport
Énergie Saguenay	Saguenay	Annulé	Réservoirs de stockage de GNL, usine de liquéfaction, terminal d'exportation	Transport
Gazoduq	Abitibi, Haute-Mauricie et Saguenay-Lac-Saint-Jean	Annulé	Gazoduc	Transport
Raffinerie Jean-Gaulin (Valero)	Lévis	En service	Raffinerie	Raffinage
Raffinerie Suncor	Montréal	En service	Raffinerie	Raffinage
<b>Plusieurs provinces</b>				
Projet Old Harry	Golfe du Saint-Laurent, sur la frontière entre le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador	Annulé	Plateforme pétrolière en haute-mer	Extraction
Oléoduc Énergie Est	Traverse le Québec et le N.-B., jusqu'à Saint-Jean	Annulé	Oléoduc	Transport
Projet Canadian Prosperity Pipeline	Traverse le Québec et le N.-B., jusqu'à Saint-Jean	Proposition	Oléoduc	Transport
Projet de corridor énergétique	Traverse le Québec et le N.-B., jusqu'à Saint-Jean	Proposition	Oléoducs et gazoducs	Transport
Maritimes & Northeast Pipeline	Relie la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et les états du nord-est des États-Unis	En service	Gazoduc	Transport
Chemin de fer Montreal, Maine, and Atlantic	Relie Montréal à Saint-Jean, N.-B.	En partie démantelé	Chemins de fer	Transport



Ce document est publié dans le cadre du *Corporate Mapping Project* (CMP), un partenariat de recherche à visée publique autour du thème de l'obstructionnisme climatique de la part de l'industrie des hydrocarbures. Le CMP est dirigé conjointement par l'Université de Victoria, le Centre canadien de politiques alternatives et le Parkland Institute. Ce projet est financé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).

[www.corporatemapping.ca](http://www.corporatemapping.ca)